

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ D'OKA**

**Mardi 4 août 2020**

Séance ordinaire du Conseil de la Municipalité d'Oka tenue à la salle des Loisirs, située au 174, rue Saint-Jean-Baptiste à Oka, à 19 h 02, à laquelle étaient présents :

Monsieur le maire suppléant Yannick Proulx

Madame la conseillère,  
Messieurs les conseillers,

Stéphanie Larocque  
Jérémy Bourque  
Jules Morin  
Steve Savard

Sont également présents :

Le directeur général adjoint et directeur du service de l'urbanisme et de l'environnement, M. Charles-Élie Barrette  
L'attachée d'administration au cabinet du maire et à la direction générale,  
Mme Annick Mayer  
La directrice des finances, Mme Annie Chardola  
La responsable des communications et du tourisme,  
Mme Colette Beaudoin

Absences motivées :

Monsieur le maire Pascal Quevillon  
Madame la conseillère Joëlle Larente

Dans la salle : Une personne.

La participation citoyenne via la Web diffusion est au nombre de 7 personnes.

**Ouverture de la séance**

Le quorum étant constaté, monsieur le maire suppléant Yannick Proulx déclare la séance ouverte.

**Point d'information générale du maire suppléant, M. Yannick Proulx**

Monsieur le maire suppléant Yannick Proulx apporte des précisions sur les sujets suivants :

- Dernier rapport de la Santé publique concernant les cas de COVID-19 – 19 depuis le début, 0-5 actuellement
- Intervention du ministère de l'Environnement et Changement climatique Canada et du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques du Québec concernant le cours d'eau Girard en amont et en aval (site G & R Recycling)

**2020-08-240 Adoption de l'ordre du jour**

Sur la proposition du conseiller Jules Morin, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents,

**QUE** l'ordre du jour soit adopté.

ADOPTÉE

## 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

---

- 1.1 Ouverture de la séance ordinaire du 4 août 2020
- 1.2 Point d'information générale du maire suppléant, M. Yannick Proulx

## 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

---

- 2.1 Adoption de l'ordre du jour

## 3. PROCÈS-VERBAUX

---

- 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juillet 2020

## 4. CORRESPONDANCE

---

- 4.1 **Commission scolaire de la Seigneurie des Mille-Îles (CSSMI)**  
Demande d'ajouts d'espace pour le déploiement de la maternelle 4 ans auprès du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
- 4.2 **Ministre de la Culture et des Communications**  
Annonce d'une aide financière d'un montant de 18 732 \$ dans le cadre du projet *Développement des collections documentaires pour l'exercice 2020-2021*
- 4.3 **Ministère des Transports**  
Annonce d'une aide financière d'un montant de 58 123 \$ pour les travaux d'amélioration des routes dans le cadre du *Programme d'aide à la voirie locale – Volet Projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale (PPA-CE)*
- 4.4 **Services aux Autochtones Canada**  
Réponse à la résolution 2020-04-162 de la Municipalité d'Oka demandant la restauration du terrain occupé par G & R Recyclage S.E.N.C. sur le territoire de Kanésatake
- 4.5 **Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides**  
Correspondance adressée au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques concernant le centre de tri G & R Recyclage

## 5. PÉRIODE DE QUESTIONS RELATIVES À L'ORDRE DU JOUR

---

## 6. ADMINISTRATION ET FINANCES

---

- 6.1 Comptes payés et à payer
- 6.2 Autorisation à la directrice des finances de recourir à un appel d'offres sur invitation pour la fourniture et la livraison de matériel informatique (Appel d'offres sur invitation 2020-14)
- 6.3 Autorisation à la directrice des finances de recourir à un appel d'offres sur invitation pour un contrat de location de photocopieurs et contrats de services de 5 ans (Appel d'offres sur invitation 2020-17)
- 6.4 Autorisation à la directrice générale à signer et transmettre le calendrier de conservation modifié pour approbation par Bibliothèque et Archives nationales du Québec
- 6.5 Rapport de la directrice générale quant à l'embauche d'une commis à la bibliothèque

## 7. URBANISME ET ENVIRONNEMENT

---

- 7.1 Rapport mensuel pour le service de l'urbanisme

- 7.2 Demandes d'approbation de plans d'implantation et d'intégration architecturale pour les immeubles suivants :
- 48, rue du Timonier (lot 5 699 756, matricule 5240-68-9831) : Rénovation extérieure du bâtiment principal
  - 265, rue Saint-Michel (lot 5 700 425, matricule 5836-20-8410) : Modification des enseignes
  - 265, rue Saint-Michel (lot 5 700 425, matricule 5836-20-8410) : Rénovation extérieure du bâtiment principal (*avec condition*)
- 7.3 Octroi d'un contrat à l'entreprise Martech Signalisation inc. pour l'installation de plaques de noms de rue et de panneaux de signalisation au montant de 18 666 \$ plus les taxes applicables
- 7.4 Autorisation de signature du contrat de maquette pour l'intégration des arts à l'architecture pour le projet de salle communautaire multifonctionnelle, le tout dans le cadre de la Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux et publics

## **8. HYGIÈNE DU MILIEU**

---

- 8.1 Autorisation au directeur des services techniques à procéder aux modifications requises pour la programmation de la sonde de niveau des étangs aérés sur le système de télémétrie pour un montant maximal de 8 500 \$ plus les taxes applicables
- 8.2 Demande d'aide financière au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques pour la réalisation d'analyses de vulnérabilité pour les sources d'eau potable de la Municipalité (puits du parc national d'Oka et l'usine de production d'eau potable)

## **9. LOISIRS ET CULTURE**

---

- 9.1 Demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide aux projets de développement des collections des bibliothèques publiques autonomes pour l'exercice financier 2020-2021
- 9.2 Versement d'une aide financière dans le cadre de la *Politique d'aide financière jeunesse élite sportive* à deux athlètes okoises au montant total de 600 \$

## **10. COMMUNICATION ET TOURISME**

---

- 10.1 Autorisation à la responsable des communications et du tourisme de procéder à l'achat d'une enseigne pour le Domaine des Ostryers au montant de 16 665 \$ plus les taxes applicables, incluant l'installation et l'intégration à l'aménagement paysager
- 10.2 Abrogation de l'entente conclue avec Tourisme Basses-Laurentides relative à la gestion du bureau d'accueil touristique pour la saison 2020 au montant de 1 500 \$ plus les taxes applicables, en raison de la situation particulière liée à la pandémie de la COVID-19

## **11. SÉCURITÉ PUBLIQUE**

---

- 11.1 Rapport mensuel du service de la sécurité incendie pour le mois de juin 2020
- 11.2 Adoption du bilan 2019 des réalisations des actions liées au schéma de couverture de risques de la MRC de Deux-Montagnes
- 11.3 Octroi d'un contrat à Trafic Innovation inc. pour la fourniture de six (6) afficheurs de vitesse incluant les accessoires au montant de 19 715 \$ plus les taxes applicables et l'achat de deux afficheurs supplémentaires pour un montant de 6 400 \$ plus les taxes applicables suivant l'appel d'offres sur invitation 2020-16

## **12. AUTRES SUJETS**

---

## **13. PÉRIODE DE QUESTIONS**

---

## **14. LEVÉE DE LA SÉANCE**

---

### **2020-08-241 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juillet 2020**

Sur la proposition du conseiller Jules Morin, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents,

**QUE** le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juillet 2020 soit adopté.

ADOPTÉE

### **Correspondance**

1. **Commission Scolaire de la Seigneurie des Mille-Îles (CSSMÎ)**  
Demande d'ajouts d'espace pour le déploiement de la maternelle 4 ans auprès du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
2. **Ministre de la Culture et des Communications**  
Annonce d'une aide financière d'un montant de 18 732 \$ dans le cadre du projet *Développement des collections documentaires pour l'exercice 2020-2021*
3. **Ministère des Transports**  
Annonce d'une aide financière d'un montant de 58 123 \$ pour les travaux d'amélioration des routes dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale – Volet *Projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale* (PPA-CE)
4. **Services aux Autochtones Canada**  
Réponse à la résolution 2020-04-162 de la Municipalité d'Oka demandant la restauration du terrain occupé par G & R Recyclage S.E.N.C. sur le territoire de Kanesatake
5. **Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides**  
Correspondance adressée au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques concernant le centre de tri G & R Recyclage

### **Période de questions relative à l'ordre du jour**

Monsieur le maire suppléant ouvre la période de questions relative à l'ordre du jour à 19 h 20.

Un temps d'attente est requis pour permettre aux participants de la Web diffusion de transmettre leurs questions par clavardage.

N'ayant pas de questions, monsieur le maire suppléant clôt la période de questions à 19 h 20.

#### **2020-08-242 Comptes payés et à payer**

**CONSIDÉRANT** que les membres du Conseil ont pris connaissance des rapports concernant les factures payées et à payer;

**CONSIDÉRANT** que ces rapports sont annexés au procès-verbal inscrit au registre des procès-verbaux;

Sur la proposition du conseiller Jérémie Bourque, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents :

**QUE** le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

**QUE** les factures à payer au 4 août 2020 au montant de 779 240,42 \$ les factures payées au 4 août 2020 au montant de 1 083 601,23 \$ et les salaires nets du 8 et 22 juillet 2020 (personnel et Conseil) au montant de 133 002,31 \$ soient approuvés par ce Conseil.

ADOPTÉE

#### **CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ**

Je, soussigné, Charles-Élie Barrette, certifie par les présentes qu'il y a des crédits budgétaires ou extra budgétaires pour les fins pour lesquelles les dépenses pour les comptes à payer sont projetées par le Conseil de la susdite Municipalité.

**Charles-Élie Barrette**  
Directeur général adjoint

#### **2020-08-243 Autorisation à la directrice des finances de recourir à un appel d'offres sur invitation pour la fourniture et la livraison de matériel informatique (Appel d'offres sur invitation 2020-14)**

**CONSIDÉRANT** que la Municipalité désire procéder à un appel d'offres sur invitation pour la fourniture et la livraison de matériel informatique;

**CONSIDÉRANT** que le document d'appel d'offres est complété;

Sur la proposition du conseiller Steve Savard, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents :

**QUE** le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

**QUE** ce Conseil autorise la directrice des finances de recourir à un appel d'offres sur invitation pour la fourniture et la livraison de matériel informatique;

**QUE** la gestion et le suivi du dossier soient confiés à la directrice des finances.

ADOPTÉE

**2020-08-244 Autorisation à la directrice des finances de recourir à un appel d'offres sur invitation pour un contrat de location de photocopieurs et contrats de services de 5 ans (Appel d'offres sur invitation 2020-17)**

**CONSIDÉRANT** que le contrat de location de photocopieurs et de services avec Juteau Ruel inc. se termine en novembre 2020;

**CONSIDÉRANT** que la Municipalité désire procéder à un appel d'offres sur invitation pour un contrat de location de photocopieurs et contrats de services de 5 ans;

**CONSIDÉRANT** que le document d'appel d'offres est complété;

Sur la proposition du conseiller Jérémie Bourque, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents :

**QUE** le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

**QUE** ce Conseil autorise la directrice des finances de recourir à un appel d'offres sur invitation pour un contrat de location de photocopieurs et contrats de services de 5 ans;

**QUE** la gestion et le suivi du dossier soient confiés à la directrice des finances.

ADOPTÉE

**2020-08-245 Autorisation à la directrice générale à signer et transmettre le calendrier de conservation modifié pour approbation par Bibliothèque et Archives nationales du Québec**

**CONSIDÉRANT** qu'en vertu de l'article 7 de la *Loi sur les archives (RLRQ, chapitre A-21.1)*, tout organisme public doit établir et tenir à jour un calendrier de conservation de ses documents;

**CONSIDÉRANT** l'approbation du calendrier de conservation de la Municipalité d'Oka le 17 août 2015;

**CONSIDÉRANT** que la Municipalité d'Oka désire ajouter une règle de conservation afin d'amorcer un projet de numérisation dans sa gestion documentaire;

**CONSIDÉRANT** qu'en vertu du troisième alinéa de l'article 8 de cette loi, tout organisme public visé aux paragraphes 4° à 7° de l'annexe doit, conformément au règlement, soumettre à l'approbation de Bibliothèque et Archives nationales du Québec son calendrier de conservation et toute modification relative à l'addition de nouveaux documents;

**CONSIDÉRANT** que la Municipalité d'Oka est un organisme public visé au paragraphe 4 de l'annexe de cette loi;

Sur la proposition du conseiller Steve Savard, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents :

**QUE** le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

**QUE** ce Conseil autorise la directrice générale Mme Marie Daoust, à signer le calendrier de conservation et toute modification relative à l'addition de nouveaux documents et à soumettre cette modification à

l'approbation de Bibliothèque et Archives nationales du Québec pour et au nom de la Municipalité d'Oka.

ADOPTÉE

**2020-08-246 Rapport de la directrice générale quant à l'embauche d'une commis à la bibliothèque Myra-Cree**

Sur la proposition du conseiller Steve Savard, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents,

**QUE** la directrice générale soumet en pièces jointes pour en faire partie intégrante, la liste comportant les embauches effectuées selon le paragraphe d) de l'article 3.3 du *Règlement numéro 2016-147 décrétant les règles de contrôle et de suivis budgétaires*, pour information au Conseil municipal et selon ce qui suit :

- **Service des loisirs et de la culture :** Madame Manon Boulanger, commis à la bibliothèque Myra-Cree, poste permanent, temps partiel

ADOPTÉE

**Rapport mensuel du service de l'urbanisme et de l'environnement**

Le conseiller Jérémie Bourque présente le rapport mensuel du service de l'urbanisme et de l'environnement.

**2020-08-247 Demandes d'approbation de plans d'implantation et d'intégration architecturale**

**CONSIDÉRANT** que le comité consultatif d'urbanisme a analysé lors de sa réunion régulière tenue le 20 juillet 2020 les demandes d'approbation de plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) suivantes à l'égard desquelles s'applique le Règlement numéro 2011-98 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale;

**CONSIDÉRANT** que les demandes d'approbation de PIIA sont conformes aux Règlements concernant le zonage numéro 2016-149, concernant le lotissement numéro 2016-150 et concernant la construction numéro 2016-151;

**CONSIDÉRANT** que les documents et les renseignements des demandes de PIIA sont complets;

**CONSIDÉRANT** que les demandes d'approbation de PIIA répondent à la majorité des critères d'évaluation du Règlement numéro 2011-98 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale;

Sur la proposition de la conseillère Stéphanie Larocque, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents :

**QUE** le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

**QUE** ce Conseil approuve les plans d'implantation et d'intégration architecturale concernant les projets suivants tels que recommandés par le comité consultatif d'urbanisme :

Immeuble visé	Description
<p><b>1) 48, rue du Timonier</b>  Lot : 5 699 756  Matricule : 5240-68-9831</p>	<p><b>D'approuver la demande de PIIA-2020-07-01 pour le projet de rénovation du bâtiment principal.</b></p> <p>Installation d'un nouveau revêtement métallique de la compagnie Camital de couleur bleu héron (C-8330).</p>
<p><b>2) 265, rue Saint-Michel</b>  Lot : 5 700 425  Matricule : 5836-20-8410</p>	<p><b>D'approuver la demande de PIIA-2020-07-03 pour le projet de modification des enseignes.</b></p> <p>Installation d'une enseigne sur poteau de 4,88 mètres de haut par 2,44 mètres de large, en lexan et aluminium de couleur bleu Pantone 295, opaque, avec éclairage intérieur pour le lettrage blanc;</p> <p>Installation d'une enseigne murale de 1,22 mètre de haut par 4,88 mètres de long, en lexan et aluminium de couleur bleu Pantone 295, opaque, avec éclairage intérieur pour le lettrage blanc;</p> <p>Installation d'une enseigne murale de 30 centimètres de haut par 3,05 mètres de long en lettre de PVC 1/2 de couleur bleu Pantone 295.</p>
<p><b>3) 265, rue Saint-Michel</b>  Lot : 5 700 425  Matricule : 5836-20-8410</p>	<p><b>D'approuver la demande de PIIA-2020-07-04 pour le projet de modification de l'apparence extérieure du bâtiment principal.</b></p> <p>Le bandeau de revêtement de la façade avant sera peint de la couleur bleue de Sico SM-50204;</p> <p>La partie supérieure des façades latérales et avant sera peinte de la couleur gris Tumblestone de Sico 6204-31;</p> <p>La partie inférieure des façades latérales et avant sera peinte de la couleur Crosshatch de Sico 6206-42.</p> <p><b>Le tout est conditionnel à ce que les moulures de la partie inférieure du bâtiment soient conservées et peinturées de la couleur Tumblestone de Sico 6204-31.</b></p>

ADOPTÉE



**2020-08-248 Octroi d'un contrat à l'entreprise Martech Signalisation inc. pour l'installation de plaques de noms de rue et de panneaux de signalisation au montant de 18 666 \$ plus les taxes applicables**

**CONSIDÉRANT** l'octroi d'un contrat à Martech Signalisation inc. pour la fourniture et la livraison de plaques de noms de rue et de panneaux de signalisation aux termes de la résolution 2020-06-198;

**CONSIDÉRANT** l'offre de services reçue de Martech Signalisation inc. pour l'installation des plaques de noms de rue et des panneaux de signalisation;

Sur la proposition de la conseillère Stéphanie Larocque, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents :

**QUE** le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

**QUE** ce Conseil octroie un contrat à l'entreprise Martech Signalisation inc. pour l'installation de plaques de noms de rue et de panneaux de signalisation au montant de 18 666 \$ plus les taxes applicables;

**QUE** cette dépense soit affectée au fonds de roulement et amortie sur une période de cinq (5) ans;

**QUE** la gestion et le suivi du dossier soient confiés au directeur général adjoint et directeur du service de l'urbanisme et de l'environnement.

ADOPTÉE

**2020-08-249 Autorisation de signature du contrat de maquette pour l'intégration des arts à l'architecture pour le projet de salle communautaire multifonctionnelle, le tout dans le cadre de la Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux et publics**

**CONSIDÉRANT** que le projet de salle communautaire multifonctionnelle a été retenu pour l'octroi d'une aide financière pouvant aller jusqu'à 65 % des dépenses admissibles;

**CONSIDÉRANT** que l'aide financière est conditionnelle à l'assujettissement du projet à la *Politique d'intégration des arts à l'architecture*;

**CONSIDÉRANT** qu'un comité ad hoc a été mis en place par le ministère de la Culture et des Communications afin de procéder à la sélection d'un artiste pour la réalisation de l'œuvre d'art;

**CONSIDÉRANT** que le comité ad hoc s'est réuni le 2 juillet 2020 et a formulé un avis de recommandation favorable à la sélection de l'artiste, M. René Derouin;

**CONSIDÉRANT** que la Municipalité d'Oka doit conclure un contrat de maquette avec l'artiste aux fins de la réalisation de l'œuvre d'art;

**CONSIDÉRANT** que le budget de l'œuvre a été établi par le ministère de la Culture et des Communications au montant de 4 000 \$ pour la réalisation de la maquette et de 31 746 \$ pour la réalisation de l'œuvre, le tout, taxes incluses;

Sur la proposition du conseiller Jules Morin, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents :

**QUE** le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

**QUE** ce Conseil autorise le maire, M. Pascal Quevillon, à signer, pour et au nom de la Municipalité d'Oka, le contrat de la maquette avec l'artiste, M. René Derouin, au montant de 4 000 \$ taxes incluses, ainsi que tout document donnant effet à la présente résolution;

**QUE** cette dépense soit compensée par le Règlement numéro 2018-184 décrétant des dépenses en immobilisations et un emprunt de 1 550 000 \$ relatifs à des travaux d'infrastructures, des bâtiments municipaux, des bâtiments de loisirs et d'acquisition d'équipements roulants;

**QUE** la gestion et le suivi du dossier soient confiés au directeur général adjoint et directeur du service de l'urbanisme et de l'environnement.

ADOPTÉE

**2020-08-250 Autorisation au directeur des services techniques à procéder aux modifications requises pour la programmation de la sonde de niveau des étangs aérés sur le système de télémétrie pour un montant maximal de 8 500 \$ plus les taxes applicables**

**CONSIDÉRANT** la problématique de haut débit des étangs aérés suite au blocage de la conduite d'émissaire des étangs aérés provoqué par la présence de carpes survenue en juillet 2019;

**CONSIDÉRANT** que diverses mesures d'atténuation ont déjà été instaurées telles que l'installation d'un clapet anti-retour au lac ainsi qu'une mesure électronique du niveau des étangs;

**CONSIDÉRANT** qu'une modification de la télémétrie actuelle est nécessaire afin que les opérateurs des usines disposent de la lecture et des alarmes à distance;

Sur la proposition du conseiller Jérémie Bourque, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents :

**QUE** le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

**QUE** ce Conseil autorise le directeur des services techniques à procéder aux modifications requises pour la programmation de la sonde de niveau sur le système de télémétrie pour un montant maximal de 8 500 \$ plus les taxes applicables;

**QUE** cette dépense soit affectée à l'excédent de fonctionnement non affecté;

**QUE** la gestion et le suivi du dossier soient confiés au directeur des services techniques.

ADOPTÉE

**2020-08-251 Demande d'aide financière au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques pour la réalisation d'analyses de vulnérabilité pour les sources d'eau potable de la Municipalité (puits du parc national d'Oka et l'usine de production d'eau potable)**

**CONSIDÉRANT** que la Municipalité d'Oka doit produire 2 analyses de vulnérabilité en relation avec le *Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection (chapitre Q-2.r.35.2)* avant le 1<sup>er</sup> avril 2021;

**CONSIDÉRANT** que le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques propose une aide financière dans le cadre de son *Programme pour une protection accrue des sources d'eau potable* (PPASEP) volet 1 – Soutien aux municipalités pour la réalisation des analyses de vulnérabilité;

**CONSIDÉRANT** que la Municipalité d'Oka a pris connaissance du cadre normatif détaillant les règles et normes du PPASEP;

Sur la proposition du conseiller Steve Savard, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents :

**QUE** le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

**QUE** ce Conseil autorise le directeur des services techniques, M. Christian Leduc, à présenter une demande d'aide financière auprès du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques pour la réalisation d'analyses de vulnérabilité dans le cadre du volet 1 du PPASEP;

**QUE** ce Conseil autorise le directeur des services techniques, à signer, pour et au nom de la Municipalité d'Oka, tous les documents de demande de subvention relatifs à la réalisation des analyses de vulnérabilité des sources d'eau potable de la Municipalité dans le cadre du volet 1 du PPASEP;

**QUE** la gestion et le suivi du dossier soient confiés au directeur des services techniques.

ADOPTÉE

**2020-08-252 Demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide aux projets de développement des collections des bibliothèques publiques autonomes pour l'exercice financier 2020-2021**

**CONSIDÉRANT** le Programme d'aide aux projets de développement des collections des bibliothèques publiques autonomes du ministère de la Culture et des Communications;

Sur la proposition de la conseillère Stéphanie Larocque, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents :

**QUE** ce Conseil désire maintenir la gratuité du service de bibliothèque pour ses citoyens et autorise la responsable du service des loisirs et de la culture, Mme Marie-Ève Maillé, à déposer auprès du ministère de la Culture et des Communications une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide aux projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonome pour l'exercice 2020-2021;

**QUE** ce Conseil confirme également sa contribution au projet à la hauteur de 10 % des dépenses admissibles;

**QUE** la gestion et le suivi du dossier soient confiés à la responsable du service des loisirs et de la culture.

ADOPTÉE

**2020-08-253 Versement d'une aide financière dans le cadre de la Politique d'aide financière jeunesse élite sportive à deux athlètes okoises au montant total de 600 \$**

**CONSIDÉRANT** que la Municipalité d'Oka a reçu deux demandes d'aide financière dans le cadre de la *Politique d'aide financière jeunesse élite sportive* qui ont été acceptées par le comité sports, loisirs et familles;

**CONSIDÉRANT** que les athlètes en patinage artistique synchronisé Mlles Jade Lemire et Noémie Lemire ont représenté Oka au niveau national;

Sur la proposition la conseillère Stéphanie Larocque, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents :

**QUE** le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

**QUE** ce Conseil accepte de verser une aide financière au montant de 300 \$ chacune à Mlles Jade Lemire et Noémie Lemire suivant la recommandation du comité sports, loisirs et familles;

**QUE** cette dépense soit affectée à l'excédent de fonctionnement affecté - Élite sportive.

ADOPTÉE

**2020-08-254 Autorisation à la responsable des communications et du tourisme de procéder à l'achat d'une enseigne pour le Domaine des Ostryers au montant de 16 665 \$ plus les taxes applicables, incluant l'installation et l'intégration à l'aménagement paysager**

**CONSIDÉRANT** que l'enseigne municipale du Domaine des Ostryers est défraîchie et qu'elle a besoin d'être restaurée;

**CONSIDÉRANT** que l'uniformisation des enseignes municipales contribue à renforcer l'identité visuelle que souhaite se doter la Municipalité d'Oka;

**CONSIDÉRANT** que les enseignes municipales existantes sont conçues dans un matériau en bois de type *Cèdre rouge de l'Ouest*;

**CONSIDÉRANT** l'offre de service reçue de l'entreprise Effigiart inc. au montant de 15 925 \$ plus les taxes applicables;

Sur la proposition du conseiller Jules Morin, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents :

**QUE** le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

**QUE** ce Conseil accepte l'offre de l'entreprise Effigiart inc. pour l'achat et l'installation d'une enseigne pour le Domaine des Ostryers au montant de 15 925 \$ plus les taxes applicables;

**QUE** ce Conseil autorise une dépense d'un montant maximum de 740 \$ plus les taxes applicables pour l'intégration de l'enseigne à l'aménagement paysager;

**QUE** cette dépense soit affectée au fonds de roulement et amortie sur une période de cinq (5) ans;

**QUE** la gestion et le suivi du dossier soient confiés à la responsable des communications et du tourisme.

ADOPTÉE

**2020-08-255 Abrogation de l'entente conclue avec Tourisme Basses-Laurentides relative à la gestion du bureau d'accueil touristique pour la saison 2020 au montant de 1 500 \$ plus les taxes applicables en raison de la situation particulière liée à la pandémie de la COVID-19**

**CONSIDÉRANT** l'entente de services de Tourisme Basses-Laurentides pour la gestion du bureau d'accueil touristique de la Municipalité d'Oka pour la saison 2020 au coût de 6 500 \$ plus les taxes applicables conclue aux termes de la résolution 2020-03-116;

**CONSIDÉRANT** que l'ouverture du bureau touristique pour la saison 2020 a été annulée compte tenu de la situation particulière liée à la COVID-19;

**CONSIDÉRANT** que la Municipalité d'Oka et Tourisme Basses-Laurentides s'entendent pour abroger l'entente de gestion au montant de 1 500 \$ plus les taxes applicables;

**CONSIDÉRANT** que ce montant forfaitaire inclut les frais inhérents à l'organisation et la désorganisation du processus d'embauche ainsi que le maintien d'un service à la clientèle (téléphonique, clavardage en ligne, kiosque de dépliants) pour la saison 2020;

Sur la proposition du conseiller Jérémie Bourque, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents :

**QUE** le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

**QUE** ce Conseil abroge l'entente conclue avec Tourisme Basses-Laurentides relative à la gestion du bureau d'accueil touristique pour la saison 2020 au montant de 1 500 \$ plus les taxes applicables en raison de la situation particulière liée à la pandémie de la COVID-19;

**QUE** cette dépense soit affectée aux activités de fonctionnement;

**QUE** la gestion et le suivi du dossier soient confiés à la responsable des communications et du tourisme.

ADOPTÉE

**Rapport mensuel du service de la sécurité incendie pour le mois de juin 2020**

Le conseiller Steve Savard présente le rapport mensuel du service de la sécurité incendie pour le mois de juin 2020.

**2020-08-256 Adoption du bilan 2019 des réalisations des actions liées au schéma de couverture de risques de la MRC de Deux-Montagnes**

Sur la proposition du conseiller Jérémie Bourque, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents,

**QUE** ce Conseil adopte le bilan 2019 des réalisations des actions liées au schéma de couverture de risques de la MRC de Deux-Montagnes, et ce, conformément à l'article 35 de la Loi sur la sécurité des incendies du Québec.

ADOPTÉE

**2020-08-257 Octroi d'un contrat à Trafic Innovation inc. pour la fourniture de six (6) afficheurs de vitesse incluant les accessoires au montant de 19 715 \$ plus les taxes applicables et l'achat de deux afficheurs supplémentaires pour un montant de 6 400 \$ plus les taxes applicables suivant l'appel d'offres sur invitation 2020-16**

**CONSIDÉRANT** l'appel d'offres sur invitation 2020-16 pour la fourniture de six (6) afficheurs de vitesse;

**CONSIDÉRANT** que les deux (2) entreprises invitées ont présenté une soumission, excluant les taxes applicables, à savoir :

- Trafic Innovation inc. : 19 715 \$
- Kalitec inc: 33 820 \$

**CONSIDÉRANT** que l'article 3.2 du document d'appel d'offres mentionne que la Municipalité peut ajouter ou retirer jusqu'à deux (2) afficheurs de vitesse;

**CONSIDÉRANT** que la Municipalité souhaite acquérir 2 afficheurs de vitesse supplémentaires pour un montant de 6 400 \$ plus les taxes applicables;

Sur la proposition du conseiller Steve Savard, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents :

**QUE** le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

**QUE** ce Conseil octroie un contrat à Trafic Innovation inc. pour la fourniture de huit (8) afficheurs de vitesse incluant les accessoires pour un montant total de 26 115 \$ plus les taxes applicables;

**QUE** cette dépense soit affectée au fonds de roulement et amortie sur une période de cinq (5) ans;

**QUE** la gestion et le suivi du dossier soient confiés au directeur des services techniques.

ADOPTÉE

**Période de questions**

Monsieur le maire suppléant ouvre la période de questions à 19 h 39.

Un temps d'attente est requis pour permettre aux participants de la Web diffusion de transmettre leur question par clavardage.

N'ayant plus de questions, monsieur le maire suppléant clôt la période de questions à 19 h 40.

**2020-08-258 Levée de la séance**

Sur la proposition du conseiller Jules Morin, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents,

**QUE** cette séance soit levée.

ADOPTÉE

**Yannick Proulx  
Maire suppléant**

**Charles-Élie Barrette,  
Directeur général adjoint**

Je, Yannick Proulx, maire suppléant, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

**Yannick Proulx  
Maire suppléant**